

PLAN LOCAL D'URBANISME

Projet arrêté

Sentheim



3b. Plan de zonage au 1/5000^{ème}

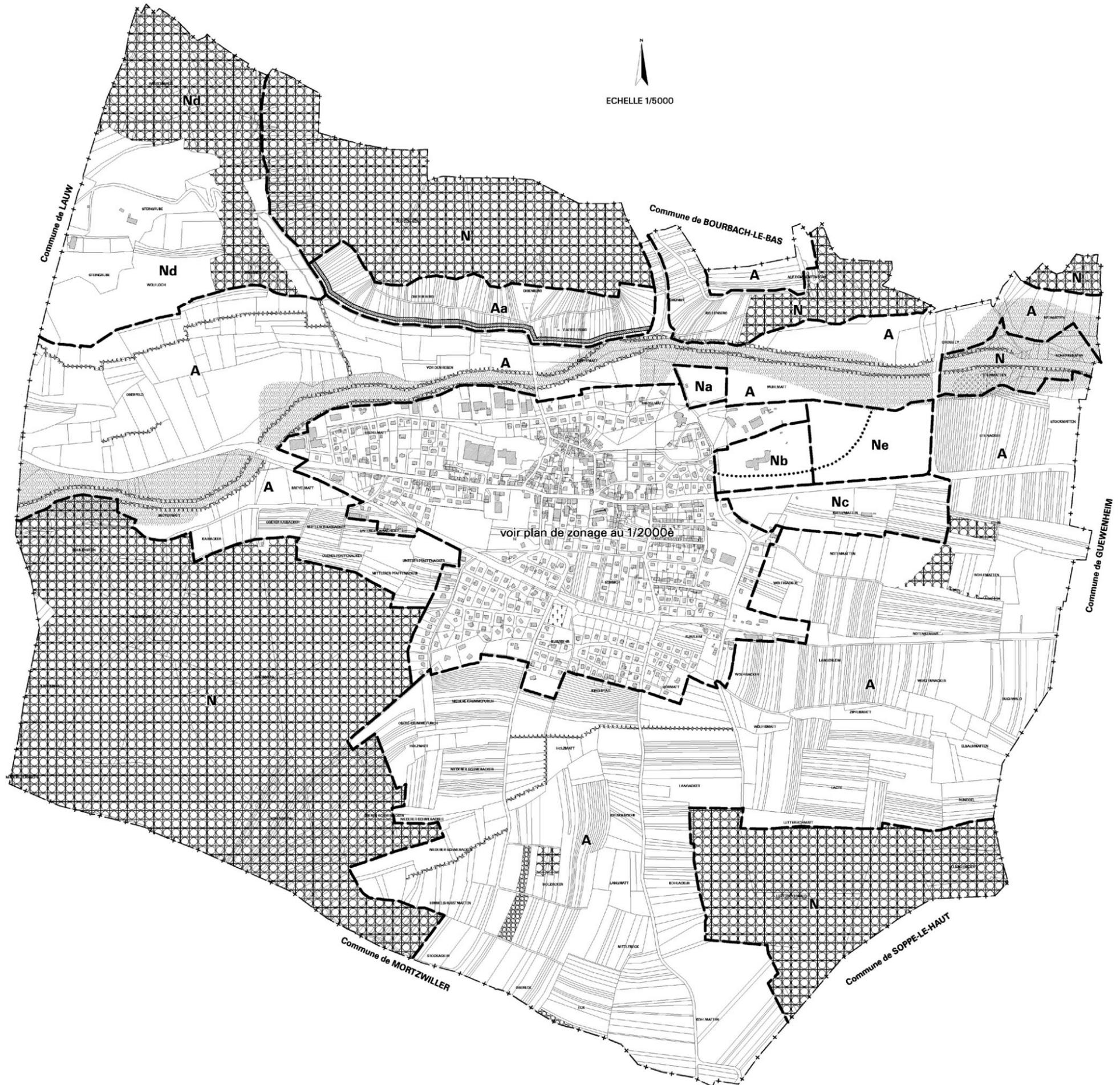
Document de travail

ÉLABORATION
Arrêtée par Délibération du Conseil Municipal du
Le Maire



Mars 2010

ECHELLE 1/5000



LIMITES

+ + + + + Limite communale + + + + +
- - - - - Limite de zone ou de secteur

PLANTATIONS ET ESPACES BOISES

classés au titre de l'art. L.130-1 du code de l'urbanisme

ESPACE BOISES CLASSES

ZONES INONDABLES

ZONE EXPOSEE AU RISQUE D'INONDATION
DDAF - Atlas des zones inondables

ELEMENTS DU PAYSAGE DELIMITES

au titre de l'art. L.123-1 (7°) du code de l'urbanisme

ETANG A CONSERVER
CANAL PAYSAGE

EMPRISE MAXIMALE DE CONSTRUCTION

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.